

## M1 Droit après licence pro RH?

Par **lostneedanswer**, le 12/03/2014 à 00:09

Hello,

Je me suis inscrite sur ce forum en espérant obtenir quelques réponses claires et précises, j'espère que certains d'entre vous éclaireront ma lanterne.

J'ai une licence pro en gestion des ressources humaines, et je souhaiterais continuer en Master 1 de droit.

Plusieurs questions :

1 - Pour s'inscrire en M1 en Droit je ne suis pas sans ignorer qu'il faut, dans l'idéal, une licence en droit.

Cependant, les universités françaises acceptent-elles des dossiers d'étudiants qui ne possèdent pas de licence en droit mais dans l'autres disciplines? Est-ce faisable? Avez-vous vous déjà vu le cas?

2 - A partir de quel niveau d'études peut-on se spécialiser (en M1 ou en M2?). Pour être plus claire, si jamais j'ai la possibilité de faire un M1 Droit social par exemple, pourrais-je par la suite postuler dans une autre fac pour faire du droit privé (orienté droit de la famille par exemple). Ou le fait de faire un M1 droit social m'oblige à continuer dans ce domaine?

3 - J'ai 31 ans, un enfant que j'élève seule et une volonté de fer, j'ai repris mes études en 2010 et en 2013, ces années se sont soldées par des réussites. Mon objectif est d'avoir un M2, pour...pourquoi pas (je dis bien pourquoi pas - je me permets de rêver un peu [smile25]- tenter le CRFPA par la suite. Pensez-vous que le projet est réalisable, en définitive, est-ce raisonnable?

Vos avis, conseils, expériences sont les bienvenus!

Merci [smile4]

Par **Yn**, le 12/03/2014 à 09:36

Bonjour,

Pour le côté administratif, l'inscription en M1 après une licence RH me paraît possible, ne pas hésiter à contacter l'administration.

Après, prétendre obtenir son M1 sans avoir fait de droit me paraît très compliqué. Je m'explique : personne ne penserait à faire de la chirurgie sans avoir préalablement étudié l'anatomie, personne ne penserait faire des équations sans connaître les tables de multiplication... L'idée est la même en droit.

Pour enseigner à des M1 cette année, j'ai quelques étudiants "non-juristes" (au sens droit civil) qui arrivent de sciences po, de l'ENS voire d'écoles de commerce, et ils manquent cruellement de bases juridiques.

Autrement dit, ils connaissent le cours, ils ont préparé leur TD, mais ils ne saisissent pas toutes les subtilités du contrat de cautionnement pour la simple et bonne raison qu'ils n'ont pas étudié la théorie générale des contrats.

Autrement dit, ils pensent "cautionnement" alors qu'il faut préalablement penser "contrat", et ne perçoivent conséquemment que la moitié des problèmes pratiques. Or, en M1, on ne peut évidemment pas revenir en profondeur sur les contrats étudiés depuis la L2.

Au-delà de ça, même si tu as la motivation, le sérieux, etc. Tu vas te heurter à un second problème : la méthodologie juridique. En M1, les examens sont encore basés sur des commentaires d'arrêt. Ce sont des exercices très formalistes, il faut beaucoup d'entraînement - après trois ans à répéter l'exercice, il commence seulement à devenir intéressant - et surtout les attentes en M1 sont élevées.

Les modalités du CRFPA sont ventilées entre cas pratique et commentaire d'arrêt, et il est donc impératif de maîtriser parfaitement ces exercices.

Pourquoi ne pas continuer en M1 RH ? Il existe également des formations en alternance lesquelles permettent d'obtenir de (modestes) revenus ?

Par **bulle**, le 12/03/2014 à 10:17

Bonjour,

Je partage entièrement l'avis de Yn. Selon moi, il vous faudrait commencer à partir de la L2 de droit et encore...

Il serait plus judicieux de continuer en Master 1 RH car vous avez acquis les bases dans ce domaine.

Par **evi**, le 27/04/2014 à 20:49

Bonsoir,

je suis dans un cas similaire lostneedanswer, j'ai fait plusieurs demandes dans différentes universités pour un master droit des affaires à distance car je suis chef d'entreprise avec 2 enfants à charge et je n'ai pas suivi le cursus LMD. j'ai fait ma demande via la VAE. j'ai seulement un bts assistante de gestion pme pmi. ttes les expériences sont tournées vers la gestion de l'entreprise d'où le choix de la spécialisation. j'ai forcément acquis la pratique étant commerçante depuis 2009 mais le droit privé et public c'est autre chose même si je me suis acheté plein de bouquins pour acquérir les bases.

Vous pensez donc qu'il est vraiment impossible de s'inscrire en M1 si l'on a pas fait de droit? on a donc que peu de chances de réussite si je comprends bien?

Par **Fax**, le **27/04/2014** à **21:34**

Bonsoir,

Je ne suis absolument pas enseignante ou chargée mais simplement une étudiante qui espère passer en M1 l'année prochaine....

Bref je me permets de poster un petit mot ici car la similitude entre ma situation et la votre existe, je suis en effet, en reprise d'études : j'ai aujourd'hui 31 ans, et je m'étais posée la question il y a 3 ans de savoir s'il était possible de valider des acquis et reprendre des études supérieures en cours de route, et finalement j'ai préféré opter pour reprendre dès la L1. Je rejoins en effet les avis qui ont été donnés plus haut, la matière juridique est complexe et je pense que lorsque votre métier n'est pas un métier juridique, c'est délicat de reprendre les choses en cours de route. En effet, si les connaissances peuvent être acquises (et encore) dans des ouvrages, la méthodologie est absolument nécessaire pour passer les différentes années, le "fameux raisonnement juridique" s'acquière grâce à elle.

Bref, je ne veux pas vous décourager, loin de là mais il est vrai que les incontournables s'acquièrent les premières années.

En tout cas je vous souhaite bon courage pour votre projet.

Par **evi**, le **28/04/2014** à **11:28**

Bonjour Fax. Je pense que pour comprendre le résonnement il existe des livres avec des exercices corrigés. Je suis d'accord avec vous il vaut mieux commencer dès la L1 mais ayant presque 32 ans je ne me vois pas du tt commencer par le début. Trop long avc des enfants et des cours aussi prenant. En attendant les résultats de la vae, je bosse les cours afin d'acquérir un max de bases. Après si j'avais été plus jeune, je serais passée à coup sur par la case de départ.

Je dis qui ne tente rien n'a forcément rien. A la cavej la personne m'a dit si ce n'est pas accepté vous serez réorientée vers le diplôme en dessous ce qui me convient égament.. Voilà et merci pour ton commentaire ;)

Sinon ça serait sympa de trouver des parcours similaires et des témoignages. Merci à tous

Par **Cherine123**, le **12/02/2018** à **21:55**

Bonjour,

Nous sommes en 2018 et j'aimerais savoir si l'un d'entre vous a tenté l'aventure?! Je suis titulaire d'une licence en entrepreneuriat et management des pme/pmi et j'aimerais faire du droit pour devenir avocate . Je suis aussi une adulte de plus de 32ans. Merci d'avance.